## Communiqué de presse

Marchissy, le 16.10.2018

### 3'600 hectares de forêts labellisés « FSC® & PEFC » sur La Côte

L'AGFORS, Groupement forestier de la Serine et ses propriétaires forestiers se recertifient. Les Communes de Marchissy, Le Vaud, Bassins, Vich, Begnins, Luins, Vinzel, Bursinel, Bursins, Gilly, Rolle, Tartegnin, Essertines/Rolle et Dully, renouvellent la double certification FSC et PEFC qui démontre la qualité de gestion de leurs forêts.

#### La forêt!

Véritable poumon vert de cette région du Léman, elle occupe près de 40 % du territoire géré par le Groupement forestier et s'étend du bord du lac Léman jusqu'aux crêtes du Jura. Les propriétaires forestiers publics et privés ont choisi de renouveler ces certifications déjà acquises depuis 10 ans, sous la bannière de l'association suisse de certification forestière « ARTUS » et ainsi garantir une gestion durable et multifonctionnelle de leur patrimoine forestier.

# Poursuivre une gestion intégrée et multifonctionnelle menée depuis plus de 10 ans

Produire du bois, protéger contre les dangers naturels, accueillir le public, façonner le paysage, maintenir et favoriser la biodiversité sont les multiples fonctions assumées par les forêts. Garantir et assurer ces multiples fonctions c'est répondre à un défi de société!

Pour y répondre, la gestion des forêts est guidée par des plans de gestion qui fixent les orientations stratégiques de chaque propriétaire pour une période de 15 ans. La certification permet aux propriétaires forestiers de faire reconnaître la bonne gestion des forêts par un organe indépendant.

## Une production de bois durable et respectueuse de l'environnement

Les forêts du Groupement produisent chaque année quelques 20'000 m3 de bois. De quoi construire 200 maisons en bois et substituer l'équivalent de 1,5 millions de litres de mazout en bois énergie, en approvisionnant les 11 chaufferies à plaquettes de bois de notre région.

#### L'AGFORS EN BREF!

L AGPONS EN BREF :	
	00 hectares
Forêt publique	85 %
Forêt privée	15 %
PRODUCTION ANNUELLE DE BOIS	20'000 m3
Bois pour la construction	60 %
Bois énergie	30 %
Bois d'industrie	10 %
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	
Réserves forestières et îlots de vieux bois	210 hectares
Arbres conservés pour la biodiversité	2 100 arbres
Biotopes précieux	15 hectares
DES FORÊTS MULTIFONCTIONNELLES	
Forêts à vocation de production de bois	53 %
Forêts à vocation de loisir et détente	2 %
Forêts à vocation de préservation de la nature	10 %
Forêts à vocation de protection contre les dangers naturels	6 %
Forêts à vocation paysagère  Sources : synthèse des plans de gestion des forêts publ	29 %

Exploiter ces 20'000 m3 de bois en garantissant le respect des critères de certification, c'est garantir à la population régionale un entretien des forêts proche de la nature, conciliant économie et écologie, le tout avec de la main d'œuvre régionale qualifiée et compétente.



Les sites officiels sur la certification FSC https://ch.fsc.org/fr-ch

PEFC https://pefc.ch/fr/



Pour tous renseignements et informations complémentaires :